

ques semaines de la visite d'un certain nombre de législateurs du Royaume-Uni qui emploieront leur vacance à venir au Canada dans le but d'apprendre par eux-mêmes quelles sont ses vastes ressources et ses possibilités, sa capacité d'absorption de capital et de travail et les grandes perspectives qu'il offre à ceux qui ont des moyens, aussi bien qu'à ceux qui d'abord et de toute façon dépendent de leur travail pour gagner leur existence.

La présente assemblée mettra en contact direct ces hommes d'affaires pratiques de toutes les parties de l'Empire avec les importateurs et les exportateurs du Canada. Ils verront et entendront à la source même et par eux-mêmes ce que le pays est actuellement et ce que vraisemblablement il deviendra dans l'avenir, et nous avons confiance et nous croyons que le résultat ne pourra manquer d'être profitable au commerce du Canada et à celui de l'Empire en général.

Nous pouvons prévoir, je l'espère, des assemblées similaires dans toutes les parties de l'Empire et le sentiment général sera, j'oserais dire, que rien ne peut amener l'union plus intime, la communauté d'intérêts, l'expansion du trafic et du commerce, que tous nous désirons voir accomplir si ce n'est des assemblées périodiques de cette sorte — Parlements du Commerce — comme on les a proprement appelés.

Le programme qui a été préparé pour vous est certainement assez étendu pour que tout votre temps soit occupé. Il comprend beaucoup de sujets qui s'adressent à ceux qui dirigent les affaires impériales; mais ils forment un ensemble et tous convergent dans la direction de l'unité impériale qui doit resserrer davantage les liens qui existent entre les différentes parties de l'Empire, unité qui a occupé l'attention des populations depuis un grand nombre d'années, et qui n'a jamais été plus en faveur qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Je n'ai donc aucun doute que vos discussions seront suivies avec un intérêt plus qu'amical dans les différents pays d'où vous venez, et encore moins par celui qui occupe la position de Secrétaire d'Etat des Colonies dans le Gouvernement Impérial. Le Très Honorable M. Joseph Chamberlain dont les grands services rendus à l'Empire seront admis même par ceux qui ne sympathiseraient pas avec les vues qu'il a récemment exprimées sur le commerce impérial et les relations du Commerce Impérial qui forment actuellement le sujet d'une "enquête"; — ce qui, je crois, est le terme convenable à employer dans l'état actuel de la question.

Quoique, comme vous le savez, les résolutions soumises à la discussion soient nombreuses et variées, plusieurs d'en-

tr'elles semblent se rapporter à la question des relations commerciales entre les colonies elles-mêmes et entre les Colonies et la Mère-Patrie, et je crois ne pas me tromper en exprimant l'opinion que celles-ci prendront la plus grande partie du temps de ce Congrès. C'est l'expérience des assemblées précédentes et plus que jamais c'est la question à l'ordre du jour. Je n'ai aucun doute qu'en vous la soumettant elle recevra la considération que mérite son importance.

Il n'y a pas de doute, quelque opinion que nous puissions avoir, que la question a fait beaucoup de progrès vers un sens pratique dans les quelques dernières années. Les assemblées de ce Congrès ont beaucoup aidé à la maintenir devant l'opinion publique et les discussions indiquent la manière dont elle est vue par les représentants du commerce dans toutes les parties de l'Empire. L'abrogation des traités avec la Belgique et l'Allemagne et l'inauguration du tarif préférentiel canadien qui ont suivi le Congrès de 1896 ont également servi à maintenir ce sujet au premier rang, mais la cause immédiate de l'importance qu'il a maintenant acquise a été la conférence coloniale de l'année dernière, alors que les Premiers Ministres des colonies autonomes et les Membres du Gouvernement de sa Majesté se sont réunis pour discuter différentes matières d'importance au bien-être de l'Empire.

C'eut été un honneur pour le Congrès s'il avait pu faire accepter à M. Chamberlain la Présidence Honorable du Congrès cette année, mais nous pouvons apprécier les raisons qui l'en ont empêché. Nous savons que son attitude sur les questions de tarif préférentiel n'est pas nouvelle. Cette question a été l'objet de son attention depuis de nombreuses années, et il y en a parmi nous qui se souviennent de son discours au Congrès de 1896. Il est peut-être prêt à aller plus loin aujourd'hui qu'il ne l'était alors, mais l'opinion publique depuis cette époque s'est développée sur cette question. Mais je crains de parler trop longtemps.

Lord Brassey. — Je faisais justement remarquer que votre discours est absolument judicieux. (Applaudissements).

Lord Strathcona. — Il n'y a pas de doute que quelques-uns, d'entre nous voient avec regret le sujet transplanté dans la région de la politique des partis, mais je pense que la chose est plus ou moins inévitable dans les circonstances. La tendance est d'aller aux extrêmes sur les deux côtés de la question qu'on pourrait également éviter avec avantage, mais ce moyen semble lui-même plus ou moins impossible dans de telles circonstances.

Nous entendons trop parler de "Protection" et de "Libre Echange" d'une

manière abstraite et beaucoup de gens semblent penser que les anciens combats qui se sont livrés sur ces deux bannières doivent recommencer.

Dans mon opinion, quoique la proposition d'un commerce préférentiel dans l'intérieur de l'Empire — (si elle était acceptée par l'opinion publique) puisse nécessiter quelque réajustement de la politique fiscale du Royaume-Uni, je ne pense pas qu'il serait nécessaire de retourner à la protection, ou qu'il en résulterait pour nous, compatriotes du Royaume-Uni, un accroissement de fardeau de quelque étendue, si toutefois il en existait. Ce devrait être simplement un remaniement de la méthode de percevoir le revenu nécessaire pour les fins nationales.

Les droits comparativement légers qui seraient nécessaires dans le Royaume-Uni pour mettre en opération dans l'Empire le Commerce préférentiel (si toutefois on arrivait à s'entendre sur ce sujet) ne pourraient certainement pas, dit-on dériver de la protection dans le sens qu'on accorde généralement à ce mot; le fait est qu'il serait simplement nécessaire d'imposer des droits sur un nombre limité d'articles venant des contrées en dehors de l'Empire, d'abaisser les droits ou d'en exempter les produits similaires importés de l'Empire; en ce cas, si les dires sont corrects, les libres échangistes verraient qu'il n'y a aucune tentative de se départir sérieusement du principe du libre échange ou d'alimenter ou de promouvoir des industries particulières aux dépens du commerce étranger de l'Empire.

Ce qu'on désire amener, tel que je le comprends, c'est l'augmentation du Commerce Impérial pour le bienfait des différentes parties de l'Empire — résultat qui serait d'un grand avantage en favorisant le développement de l'Empire et en augmentant sa richesse, sa puissance et sa force.

Cette question est une affaire purement domestique dans laquelle tout sujet de Sa Majesté se trouve intéressé. Ce ne serait que suivre l'exemple que nous ont donné toutes les autres nations et que nous avons négligé d'imiter. En réalité ce n'est que dans ces quelques dernières années que nous avons accordé à ce sujet une partie de l'attention que mérite son importance. La proposition signifie, si je la comprends bien, que le commerce du Royaume-Uni recevrait une préférence dans les Colonies et dans l'Inde, et qu'en retour, les Colonies et l'Inde recevraient des concessions similaires pour les produits dans lesquels ils sont spécialement intéressés sur les marchés du Royaume-Uni.

Ce serait un mouvement dans la direction d'un commerce plus libre de la